



# Licence professionnelle Gestion de la protection sociale

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion de la protection sociale. 2011, Université d'Orléans. hceres-02028120

**HAL Id: hceres-02028120**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028120>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002444

Dénomination nationale : Intervention sociale

Spécialité : Gestion de la protection sociale

## Présentation de la spécialité

Ce diplôme permet de répondre aux besoins du secteur professionnel, en personnel intermédiaire formé sur les différents organismes de la protection sociale liée aux nouveaux dispositifs (régime social des indépendants (RSI), revenu de solidarité active (RSA), couverture maladie universelle (CMU)) et à la restructuration de certains organismes (pôle emploi, services à domicile, service tutélaire). Elle est mise en place à l'IUT de Bourges et prépare aux métiers de gestionnaire de dossiers, technicien conseil, correspondant accueil, contrôleur, cadre gestionnaire. Cette licence professionnelle est accessible aux étudiants titulaires de DUT « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA), en particulier les options « Ressources humaines » (RH) et « Project management office » (PMO) ainsi qu'aux titulaires de L2 de droit, de psychologie ou de sociologie. La place de cette formation dans l'offre de l'établissement et dans l'offre régionale n'est pas évoquée.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	27
Taux de réussite	96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	12 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	50 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	80 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle, placée sous la responsabilité d'un maître de conférences en sociologie, est positionnée sur un secteur à la recherche de personnels formés à Bac+3. Il existe un équilibre en termes d'intervenants dans la formation correspondant à 50 % des enseignements confiés à des professionnels. Ce partenariat s'appuie sur la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM), la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF), l'Union Nationale Interprofessionnelle pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce (UNEDIC), pôle emploi, la mutualité française et différentes mutuelles, le Conseil Général et différentes associations d'aide à la personne. L'origine des étudiants est diversifiée, issus de BTS et DUT qui restent majoritaires dans le recrutement, mais également des titulaires de L2. L'insertion professionnelle est supérieure à 80 % associée à une poursuite d'études maîtrisée, représentant 25 % en 2007/2008 et passant à 9,5 % en 2008/2009. Les postes occupés sont ceux de cadres intermédiaires, ce qui souligne une situation cohérente avec le niveau de licences professionnelles.

- Points forts :
  - L'ouverture à un public diversifié.
  - L'approche transversale des savoirs et des compétences autour de la gestion de la protection sociale  
Mise en œuvre de façon conjointe par les universitaires et par les professionnels
- Point faible :
  - Un partenariat avec le monde professionnel insuffisamment attesté qui reste à une dimension déclarative.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il est souhaitable que l'établissement ouvre la formation par la voie de l'apprentissage afin de favoriser l'insertion professionnelle et puisse développer une stratégie prospective. La mise en place d'un conseil de perfectionnement serait une proposition à suivre pour aider à la réflexion sur l'évolution de la formation. L'université doit veiller à transmettre un dossier renseigné avec précision afin de ne pas nuire à la qualité de l'analyse de la licence professionnelle.